

Les rapides du Cheval-Blanc: une réponse bientôt

La consultation publique aura lieu ce mois-ci

Par Marie-Hélène Verville

Cites Nouvelles Article mis en ligne le 3 novembre 2006

C'est vraisemblablement ce mois-ci que les citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro devraient connaître les détails du projet de développement domiciliaire dans l'écoterritoire des rapides du Cheval-Blanc. La date officieuse de la consultation publique est le 20 novembre.

«Dès que la date de la consultation publique du comité consultatif d'urbanisme sera officielle, nous allons envoyer un avis public dans les journaux», affirme l'attachée de presse de la mairesse de l'arrondissement, Yolande Paquette. Le territoire des rapides du Cheval-Blanc est situé au bord de la Rivière-des-Prairies à Pierrefonds. Une partie de celui-ci est en zone inondable. Ce boisé recèle des trésors écologiques, et les environnementalistes luttent pour sa conservation depuis des années. La ville en possède une partie seulement, l'autre appartenant à un groupe de promoteurs.

Une étape: l'échange de terrain

La semaine passée, le conseil municipal a entériné un échange de terrains entre l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le promoteur du projet domiciliaire, le groupe Grilli. Le conseil d'agglomération a fait de même en septembre, et le comité exécutif de la ville a approuvé la transaction en mai.

Cet échange de terrain fait partie du processus pour aménager le coin : «La zone de développement est limitée aux territoires d'un ancien dépôt de neige et d'une friche. De plus, nous avons préservé les alignements d'arbres matures au sein de cette zone. Dans l'échange, la Ville obtient un terrain au bord de la Rivière-des-Prairies qu'elle pourra aménager en parc linéaire», affirme Darren Becker, aux communications de la ville de Montréal. La Coalition verte, elle, préfère qu'on conserve tout le territoire.

Deux visions pour les écoterritoires

Le terrain des rapides du Cheval-Blanc fait partie des écoterritoires mis sur pied par la ville de Montréal. Ce sont des zones non développées à haute valeur écologique, la plupart sont défendus avec passion par des comités citoyens écologistes de l'Ouest-de-l'Île. Le problème, c'est que certaines parties de ces écoterritoires appartiennent à des promoteurs immobiliers. «Les environnementalistes interprètent mal ce qu'est un écoterritoire. Par la création de ces entités, la ville recherche à avoir plus de poids pour négocier avec les promoteurs afin qu'ils modifient la taille de leur projets», affirme Darren Becker.

En attendant, la commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération a eu lieu mercredi passé, et les écologistes étaient là pour manifester leur mécontentement sur la manière dont ces écoterritoires sont gérés. «Nous avons un budget de 36 millions pour acquérir les écoterritoires, et il faut vivre avec ça. Nous faisons tout en notre pouvoir pour acquérir le plus grand nombre de terrains possible», affirme le vice-président de cette commission et maire de Beaconsfield, Bob Benedetti.

Dans l'échange, la Ville obtient un terrain au bord de la Rivière-des-Prairies qu'elle pourra aménager en parc linéaire.

Darren Becker, ville de Montréal



Le 20 novembre, les citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro devraient connaître les détails du projet de développement domiciliaire dans l'écoterritoire des rapides du Cheval-Blanc.

Photo: Stéphane Brunet